

LE PETIT CERSOIS

LE MAGAZINE DE CERS

SEPTEMBRE 23



AMÉNAGEMENT D'UN PARKING CHEMIN DE CAYLUS P.3

www.villedecers.fr

SOMMAIRE ET AGENDA

3	Edito du maire
4	Vie communale
6	Associations
8	Animations
10	Tribune Libre
11	Dans la presse
12	Affiches

16 SEPTEMBRE
AG association ICI

23 SEPTEMBRE
AG association TC Cers

24 SEPTEMBRE
Vide-greniers par
l'association ICI

24 SEPTEMBRE
Fête des vendanges

28 SEPTEMBRE
AG Amicale de l'école

8 OCTOBRE
Soulenque à 11h30,
Domaine Delonca

22 OCTOBRE
Fête du vin nouveau sous
les Halles

28 OCTOBRE
Soirée Halloween à
l'Escapade par les
associations ICI et Danse
et Loisirs

30 OCTOBRE
Grands Zyeux P'tites
Zoreilles à l'Escapade

5 NOVEMBRE
Thé dansant

25 - 26 NOVEMBRE
Marché de Noël à la salle
des Fêtes par les Zinzins



Directeur de la publication :

Didier BRESSON - Mairie de Cers - 04 67 39 30 29

Conception et Régie Publicitaire :

interFACE - 34440 COLOMBIERS - 04 67 28 32 25

Impression : Imprimerie spéciale de l'éditeur



AGATHOISE DU FUNÉRAIRE

POMPES FUNÈBRES

24h/24 et 7j/7

TOUS SERVICES FUNÉRAIRES

Inhumations, crémations, réductions de corps, sorties de corps (domicile, hôpitaux...), tous transports

CONTRATS PROTECTION OBSÈQUES

CHAMBRE FUNÉRAIRE À PORTIRAGNES ET À VIAS

CERS - PORTIRAGNES - VIAS - AGDE

04 67 37 26 19

04 67 37 91 14

agathoisedufuneraire@wanadoo.fr
www.agathoisedufuneraire.com

N°hab. préf. 19-34-0151 / N° ORIAS : 07 029 619

*Depuis 1997, la proximité,
le professionnalisme,
le service personnalisé.*

Merci de votre confiance



Le maire Didier Bresson, la directrice d'école Cécile Vidal, l'adjointe au maire Dominique Guiffrey

L'équipe municipale, les enseignants, le personnel et moi-même souhaitons à nos jeunes élèves une bonne rentrée, ainsi qu'à notre **nouvelle directrice Madame VIDAL**.

Chaque enfant est unique, chaque enfant est une richesse, il est de notre devoir à nous élus, enseignants, parents, de les préserver, surtout dans ce jeune âge.

Notre école du Bouscarou constitue de ce fait un lieu où l'enfant fait ses premiers pas vers le monde extérieur.

Il vit là sa première expérience hors du giron familial, nous devons être attentifs à tout ce qui constitue son environnement.

C'est pourquoi, avec mon Adjointe déléguée aux affaires scolaires et périscolaires, Dominique Guiffrey et avec mon équipe municipale, nous veillerons à ce que notre école soit un **lieu d'accueil privilégié** et que chaque enfant y bénéficie de l'**écoute, de l'affection et de l'attention** dont il a besoin pour grandir et s'éveiller.

Pour mémoire, la commune est chargée des établissements scolaires du 1er degré. Elle est propriétaire des locaux et en assure la construction, la reconstruction, l'extension et les grosses réparations. Elle gère les crédits d'équipement, de fonctionnement et d'entretien des écoles. Elle gère également le personnel non-enseignant, en particulier les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM). Pour information, le fonctionnement du service enfance-jeunesse représentait un **budget de 555 217 € pour l'année 2022**.

Je tiens à rappeler l'aide accordée par la municipalité pour accueillir nos petits dans les meilleures conditions possibles, avec le versement à l'école d'une **dotation** par enfant pour les fournitures scolaires de **l'année 2023/2024 de 45 €**, contre 42 € les années précédentes. A Cers, les parents ne doivent fournir que la trousse et le cartable. L'école se charge de tout le matériel. C'est un plus, par rapport à l'Allocation de rentrée scolaire (ARS) de 398,09 € versée aux familles par la Caisse d'allocations familiales selon les conditions de revenus, pour les enfants âgés de 6 à 10 ans.

Notre municipalité verse donc cette année une subvention de 15 150 € à la coopérative scolaire, et 13 710 € pour les diverses sorties scolaires (classe de neige, de voile, les déplacements en bus...), ainsi que 160 € de dotation par classe.

Une augmentation de 9 % a été accordée sur le budget versé à l'école par rapport à l'année dernière, afin de tenir compte de l'inflation.

En outre, des achats de matériel ont été réalisés durant l'été pour améliorer les locaux du centre de loisirs et créer une salle dédiée à l'accueil des maternelles.

Nous venons d'apprendre que notre fournisseur de repas pour la cantine est de nouveau impacté par l'inflation et qu'une augmentation de 15 % va nous être appliquée. Le prix du ticket de cantine va donc malheureusement de nouveau augmenter pour les familles.

Côté travaux, un **parking de 20 places** a été aménagé durant les vacances d'été, le long du chemin de Caylus, à toute proximité de l'école, pour permettre de compenser la suppression du parking de l'ancien boulo-drome.

Lors de prochaines vacances scolaires, nous amorcerons des travaux de **réaménagement du parking du personnel situé dans l'enceinte de l'école**, afin de libérer à l'extérieur le plus de places possibles pour les parents.

Une fois les travaux de construction de la maison médicale achevés, un réaménagement de la circulation et des stationnements devant l'école sera mené.

Enfin, je tiens à préciser que cette rentrée va être perturbée par les travaux de la maison médicale et des logements sociaux. Ces travaux vont durer un certain temps. C'est pourquoi nous demandons aux parents de bien vouloir faire un effort lorsqu'ils déposent leurs enfants devant l'école **et ne pas rester stationnés trop longtemps devant l'entrée**.

Mon équipe municipale et moi-même vous souhaitons une bonne année scolaire !

Didier BRESSON

VIE COMMUNALE

AMÉNAGEMENT DU POSTE DE POLICE COMMUNALE

Durant l'été, les services techniques municipaux, renforcés par deux jeunes saisonniers cersois, ont réalisé des travaux au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville, afin de créer des locaux dédiés au service de police de la commune. L'ancien bureau a été complété par un vestiaire et agrandi,

afin de créer un accueil au public, accessible par une entrée indépendante sécurisée, côté Poste/Distributeur de billets. Nos agents de police vous accueillent désormais dans ce lieu dédié du lundi au vendredi, aux heures d'ouverture de la mairie.

SOS : ÉGLISE EN PÉRIL !

Les églises françaises sont quasi-toutes antérieures à la loi du 2 janvier 1907 qui les a confiées aux communes.

Depuis quelques mois, nous avons observé des fissures sur le bâtiment de l'église du village, notamment au niveau de la voûte de l'aile droite, ainsi que sur la façade principale.

Après balisage de la zone afin de bloquer l'accès au public, des travaux de réparation sont indispensables.

Mais onéreuses et imprévues ces réparations nécessitent de trouver des partenaires financiers qui pourront nous accompagner pour restaurer notre église, qui reste un marqueur visuel, géographique, historique et affectif pour les habitants.

La municipalité va également donc faire appel au mécénat d'entreprises locales.

Ce système permet une réduction d'impôt à hauteur de 60% de la somme versée par l'entreprise pour aider au projet de rénovation.



SICTOM - ACCÈS À LA DÉCHÈTERIE



Par un article en date du 15 mars publié sur le site de la mairie, le SICTOM nous informait que pour préserver les conditions d'accès des usagers du territoire du SICTOM Pézenas-Agde, particuliers et professionnels, **un contrôle d'accès était en cours de déploiement par la mise en place de délivrance d'un badge.**

Deux supports existent afin d'accompagner chacun dans leurs inscriptions :

- Une FAQ (foire aux questions) : afin de répondre aux

interrogations des usagers (Délai, document, accès... Etc.)

- Un tuto pas à pas : support pédagogique pour réaliser son inscription simplement et sans difficulté.

Les personnes n'ayant pas accès à internet pour la demande de badge d'accès en déchèterie peuvent en faire la demande par courrier à l'adresse suivante :

SICTOM PEZENAS / AGDE

BADGE D'ACCES DECHETERIE

BP 112

34120 PEZENAS

Ils doivent joindre à leur demande un justificatif de domicile de moins de 3 mois ainsi que la carte grise de 3 véhicules maximum. Les cartes grises doivent être établis aux noms et adresse du demandeur. S'ils veulent une carte ils doivent le préciser dans leur demande. Par défaut, c'est un QR code qui leur sera délivré.

ÉTUDE DES SENS DE CIRCULATION DANS LE VILLAGE

Monsieur le Maire et son Adjointe déléguée à la voirie et aux réseaux, Martine Fleig, lancent à l'automne une étude sur les sens de circulation dans le village, afin de réfléchir à l'amélioration des cheminements automobiles, cyclistes et piétons.

Une réunion de lancement se tiendra fin septembre entre les élus concernés. Nous recueillerons les avis des administrés durant l'automne, afin de tenir compte de leurs remarques.

SITE INTERNET

Certains auront peut-être remarqué cet été que des informations n'apparaissaient pas sur le site informatique de la mairie.

Un problème de mise à jour, indépendant de notre volonté, est à l'origine de ce dysfonctionnement et nous vous prions de bien vouloir nous en excuser.

Tout est rentré dans l'ordre.

VIE COMMUNALE

DÉCISIONS VOTÉES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL

Question 1 : Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 9 mai 2023

Urbanisme :

Question 4 : Débat sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) relatif à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Cers.

Question 5 : Zac « Les Grangettes » - Nouvelle définition des enjeux et objectifs de l'opération, du périmètre d'intervention, du programme et du bilan financier prévisionnel de l'opération - Relance d'une nouvelle procédure de mise en concurrence en vue de la désignation d'un aménageur avant création de la ZAC. Définition des modalités de publicité et de mise en concurrence.

Question 6 : Zac « Les Grangettes » - validation du dossier de consultation pour la procédure de mise en concurrence pour le choix de l'aménageur.

Domaine & Patrimoine

Question 7 : Cession de la parcelle AB14 pour la réalisation d'une maison de santé et d'un programme immobilier.

Question 8 : Acquisition de la parcelle AK 183 dans le cadre de l'aménagement de la déchèterie

Question 9 : Acquisition d'un bien vacant et sans maître revenant de plein droit à la commune.

Finances

Question 10 : Contractualisation d'une ligne de trésorerie

Question 11 : Indemnisation d'un préjudice matériel subi par un tiers, commune responsable

Question 12 : Demande de fonds de soutien à la CABM pour le projet de Maison médicale et l'aménagement de ses abords.

Question 13 : Signature de la convention portant mise en commun du service Systèmes d'Information de la CABM

Question 14 : Signature d'une convention pour la réalisation de campagnes de capture et de stérilisation des chats errants de la commune.

Question 15 : Approbation des règlements intérieurs de l'ALSH, de l'ALP et du Club ados

Question 16 : Approbation des projets pédagogiques 2023-2024 de l'ALSH, de l'ALP et du Club ados

Fonction Publique

Question 17 : Création d'un emploi permanent

Le détail des délibérations est consultable sur le site internet ou directement en mairie.

DU CHANGEMENT DANS LE TRAITEMENT DES DÉCHETS

Le SICTOM va déployer 9 bornes biodéchets sur le village qui seront opérationnelles en fin d'année 2023.

Les biodéchets sont principalement des déchets de cuisine et des petits déchets verts. Ils représentent 1/3 de nos bacs d'ordures ménagères.

C'est un levier majeur pour réduire notre quantité de déchets et le gaspillage des ressources.

Valorisés, ils deviennent du compost pour notre agriculture locale ou du Biogaz pour une partie des véhicules du SICTOM qui roule au bioGNV.



VOS MODES DE COLLECTES ÉVOLUENT !

Rencontrez nos Éco-Ambassadeurs

Les Éco-Ambassadeurs du SICTOM vous expliquent comment trier vos biodéchets et vous remettent **vos kit de tri** : bioseaux, sacs compostables, guide du tri et clé d'accès à la borne.

Permanences en mairie, salle vitrée, de 9h à 11h30 :

- Lundi 16 octobre
- Vendredi 20 octobre
- Mercredi 25 octobre

Sur le marché de 9h à 11h30 :

- Mardi 17 octobre

SUPPRESSION PROGRESSIVE DES BACS INDIVIDUELS

Le SICTOM Pézenas-Agde met en place la nouvelle modalité de collecte de vos déchets en point d'apport, avec pour objectif de vous faciliter le geste de tri :

- En supprimant la contrainte des jours et heures de collecte, des sorties et retraits de bacs, du nettoyage de vos bacs individuels.
- En supprimant les bacs en permanence sur la voie publique qui génèrent de nombreuses incivilités. Les travaux seront réalisés par tranche. Les 3 pre-

miers points d'apport seront opérationnels d'ici la fin de l'année : avenue Jean Laurès, cave coopérative et en haut de la rue Saint Bauzille.

Le retrait des bacs individuels de ces 3 quartiers sera effectué par les agents du SICTOM. Les habitants concernés seront avertis par courrier de cette opération de ramassage. A terme, une vingtaine de point d'apport seront implantés dans le village.

INFO !



Reprise de la banque alimentaire le 13 septembre.

ASSOCIATIONS

BIBLIOCERS

NOUVEAUTÉS LITTÉRAIRES ET PATRIMOINE CERSOIS À L'HONNEUR



Le samedi 8 juillet c'est par une agréable après-midi dans le jardin de la bibliothèque que se terminait la saison littéraire de Bibliocers avec Sabina Noguera.

Dans une ambiance chaleureuse, avec simplicité et émotion cette jeune auteure cersoise a présenté ses 2 premiers ouvrages à un public nombreux et conquis. « A l'ombre des oliviers » suivi de « A l'ombre d'un regret » font revivre le biterrois des années 1950/60. Et, c'est avec impatience que le 3eme tome de cette trilogie « A l'ombre d'un secret » est attendu.

Le samedi 9 septembre à 17 h dans la salle des Fêtes c'est sous le signe du patrimoine cersois à découvrir ou redécouvrir que Bibliocers a placé sa rentrée avec la conférence diaporama : « Si Cers m'était conté : 1850 - 1960 Un village en profondes mutations ou comment notre village est entré dans le monde moderne ».

De nombreuses nouveautés littéraires sont à découvrir à la bibliothèque, dans tous les genres, du dernier roman au dernier thriller en passant par de nombreux nouveaux ouvrages en gros caractères.

Vous pouvez en avoir un aperçu sur notre site Web : nalludovic.wixsite.com/bibliocers

Site auquel vous pouvez vous abonner gratuitement.



Bibliocers (entrée à droite de l'église) vous accueille :

le lundi de 16h30 à 18h

le samedi de 10h30 à 12h

✉ Ass.bibliocers@orange.fr

☎ 06 28 32 08 30

TENNIS CLUB CERSOIS

C'est la rentrée pour l'école de tennis. L'assemblée générale est fixée au samedi 23 septembre à 18h. Fabien (06 08 17 87 01) sera au club pour prendre les inscriptions les lundi et mardi de 17h à 20h, le mercredi de 9h à 15h30 et le jeudi de 17h à 21h30.

Légende des photos : Remise des prix du tournoi open de Cers de mai en compagnie du président du Comité Jean-Louis Rey, Mr le Maire et les membres directeurs du Tennis club de Cers.



ASSOCIATIONS

ESPCV XV

Après la fête locale fin juin, le club de rugby a organisé la feria de Cers. De nombreux cersois sont venus partager avec nous ces moments de convivialité.

Un grand merci à tous les bénévoles pour leur participation tout au long de ces 4 soirs de fiesta.



RÉGIONALE 2 | POULE A

SAISON 2023/2024

ADVERSAIRES	ALLER RETOUR
 CA Bédarieux Pays d'Orb *	 24/09 17/12 
 US Murviel Thézan *	 01/10 07/01 
 RC Mende Lozère	 15/10 21/01 
 RC St Gilles	 05/11 04/02 
 St Gély Pic St Loup Rugby *	 12/11 11/02 
 RC Bagnols Marcoule *	 19/11 18/02 
 AS Maureilhan Montady *	 03/12 03/03 

Rencontres communes équipes A et B *

ASSOCIATION SAINT GENIÈS

Dimanche 30 juillet 2023, l'équipe de l'association St Geniès étrennait ses chasubles dans le cadre de la traditionnelle bénédiction du pain et des récoltes.

C'est le Père Jean qui officiait et bénissait le pain offert par Intermarché de Cers et les fruits et légumes offerts par le jardinier Momo.

L'association vous donne rendez-vous Dimanche 10 septembre en l'église pour fêter St Geniès le saint patron du village, puis le Dimanche 24 septembre sous la Halle pour la Fête des Vendanges.



ICI

La période estivale est terminée, nous reprenons les activités.

Les membres du bureau ont participé au don du sang le jeudi 24 août 2023.

Nous prévoyons également une assemblée générale de rentrée qui aura lieu le samedi 16 septembre. Nous appelons les cersois désireux de devenir adhérents à venir à cette réunion.

En cette fin d'année, deux événements sont programmés, le dimanche 24 septembre aura lieu un vide-greniers au stade de Cers ensuite, en collaboration avec Danse & Loisirs aura lieu la soirée Halloween le samedi 28 octobre à l'Escapade.

Comme l'année dernière nous participerons à l'Urban Trail Béziers qui aura lieu le dimanche 15 octobre.

Nous vous souhaitons une bonne rentrée. Nous vous attendons nombreuses et nombreux lors de nos événements.



ANIMATIONS

Retour en images sur les différentes animations de l'été.

- Cérémonie du 14 juillet sur l'Esplanade, suivie du verre de l'amitié
- Marché nocturne du 21 juillet sous les Halles
- Cinéma de plein air le 3 août sur l'Esplanade : une centaine de personnes malgré une météo plutôt fraîche.
- Sortie à Bourbaki le 3 septembre pour les jeunes Cersois de 12 à 17 ans. Avec la participation des bus GRV.



ANIMATIONS

Merci aux associations qui ont passé la matinée du dimanche 3 septembre sur l'Esplanade.
Voici quelques stands

PROGRAMME FESTIVITES

SEPTEMBRE

- 03 SEPTEMBRE : Forum des associations
Sur l'Esplanade des 9h00
- 09 SEPTEMBRE : Journée du Patrimoine
- 24 SEPTEMBRE : Fête des Vendanges sur l'Esplanade
Vide Grenier au Stade R. MIRAMOND

OCTOBRE

- 22 OCTOBRE : Fête du Vin Nouveau sous les Halles
- 28 OCTOBRE : Soirée HALLOWEEN à l'Escapade
- 31 OCTOBRE : Spectacle Grands Yeux P'tites Oreilles à l'Escapade

NOVEMBRE

- 5 NOVEMBRE: Thé dansant à 15h00 à l'Escapade




TRIBUNE LIBRE

RUBRIQUE DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE L'OPPOSITION

Ça s'est passé en conseil municipal

Un Conseil Municipal s'est tenu le 27 juin 2023.

A été présenté au vote la création d'un poste de Responsable Ressources Humaines à temps complet pour seconder la DGS. Nous avons voulu avoir plus d'information sur ce poste. Au cours des échanges, nous avons appris que Monsieur Farret, adjoint en charge des ressources humaines, avait vu cette délégation lui être retirée par Monsieur le Maire depuis plus d'un an !!! Ni le Conseil Municipal, ni les citoyens cersois n'en ont été informés. A la date du 27 août 2023, le site de la Mairie n'est toujours pas à jour sur cette délégation.

Nous nous sommes abstenus sur ce point, compte tenu de la multiplication des postes administratifs et du manque d'informations sur le financement de ce poste. Le tableau des emplois, mis à jour, ne nous a pas été présenté.

Ça s'est passé dans le village

Circulation :

Une réunion doit être programmée au mois de septembre pour « étudier les sens de circulation dans le village ». Est-ce qu'une réunion publique va être organisée en amont pour recueillir l'avis et les problématiques des cersois ?

Est-ce que quelque chose sera étudié pour limiter la circulation des gros engins dans les petites rues du village, pour réduire la vitesse de circulation Avenue de la Promenade en particulier (le radar pédagogique, même dans le bon sens ne sert pas à grand-chose) et dans le village en général, pour revoir la signalétique... ?

Sécurité :

Nous avons été alertés par des cersois, sur des problèmes survenus en marge de la Féria de Cers, et en dehors du périmètre de surveillance. La police Municipale cersoise était absente lors de cette manifestation et la Police Municipale de Béziers, avec laquelle nous avons pourtant une convention, était injoignable à ce moment-là !

Qui doit-on prévenir dans ces conditions et en cas de danger ? Quelle solution pour rassurer les personnes, qui ont été perturbées par certains agissements ?

La Maison médicale : toutes les explications données restent floues. Combien va-t'elle coûter à la municipalité ? L'achat par la municipalité des 200 m² a déjà remboursé à la société ARCADE son investissement pour le terrain ! Nous nous interrogeons toujours sur la finalité de ce projet, que Monsieur le Maire met maintenant en avant pour le logement des jeunes cersois !

Compte tenu du « brouillard » qui entoure ce programme, nous avons voté CONTRE !

Suite à une question d'élu, Monsieur le Maire a évoqué la démolition de l'Ancienne Mairie pour aménager un parking !!!! Nous souhaitons, si c'est vraiment le cas, une véritable consultation des cersois d'une part, que le projet soit bien étudié, cohérent et ses objectifs bien exposés d'autre part !!!

Canicule :

Nous avons vécu une fin d'été particulièrement marquée par de hautes températures.

Nous avons pu lire les messages de prévention sur les panneaux lumineux et le Facebook de la commune. Mais des actions concrètes auprès des personnes vulnérables ont-elles été menées ?

Combien de personnes sont signalées auprès des services de la Mairie ? Quelles interventions ont été réalisées ?

Dans des situations aussi extrêmes, ne serait-il pas judicieux d'envisager une démarche « d'aller vers ».

Conseil des Sages :

Nous avons enfin eu une réponse de Monsieur le Maire ! Le Conseil des Sages étant une appellation déposée, il propose de le dénommer « Conseil des anciens ». Sa composition sera entérinée en Conseil Municipal. Resteront donc à définir, la place, les prérogatives et l'articulation avec le Conseil Municipal.

En attendant, nous serons satisfaits lorsque la réglementation sera enfin respectée, suite à nos remarques.

Nous vous souhaitons une belle rentrée !

DÉMOGRAPHIE

JUILLET - AOÛT

NAISSANCES

BALLAFKIR Jennah 17 juillet

MARIAGES

TORRES Adrien et GARCIA Ornella 15 juillet

DÉCÈS

AUGÉ Alexandrine 20 juillet

MAZIMANN Gilbert 22 juillet

ROSA Michèle 25 juillet

VERCOUTRE Georges 03 août

GUTIERREZ Céline 26 août

DANS LA PRESSE

29 JUIN 2023 - MIDI LIBRE

Rencontre avec l'écrivaine cersoise Sabrina Noguera



Sabrina Noguera présente son livre *À l'ombre des oliviers*.

Quand Sabrina Noguera dédicace, c'est chez elle ou presque ! La Cersoise demeure à 300 m du jardin de la bibliothèque, où se déroulera le samedi 8 juillet, à 18 h, la présentation de ses ouvrages. Dès l'âge de 11 ans, sur une vieille machine à écrire, Sabrina commence à traduire ses premières inspirations. Remises au fond d'un tiroir ce n'est que bien plus tard, qu'à l'issue d'appréciations encourageantes, elle va sauter le pas pour faire éditer son premier roman *À l'ombre des oliviers*. Très vite, les deux autres tomes (*À l'om-*

bre d'un regret et *À l'ombre d'un secret*) suivront et la trilogie sera complète. Très prise par sa vie familiale et professionnelle, la jeune femme s'adonne à sa passion de l'écriture en soirée. L'édition de son premier ouvrage, Sabrina l'a comparé à une naissance car après la gestation, le soulagement vient avec l'arrivée du bébé. Ce sont toutes ses émotions, ses angoisses mais aussi ses joies que la Cersoise veut partager à l'occasion de cette nouvelle rencontre littéraire, organisée par l'association Bibliocers.

28 JUILLET 2023 - MIDI LIBRE

Le seul marché nocturne de l'été a ravi les amateurs

Une seule date a été programmée cette année pour le marché nocturne, organisé par le Comité d'animation municipale. Celui qui s'est déroulé en cette fin de semaine sous les halles a obtenu un franc succès.

Outre les quatre stands cersois, fromager, producteur d'huîtres et moules, ou spécialités alsaciennes ont su fournir les diverses assiettes appréciées par une clientèle qui avait pris d'assaut les tables et autres mange debout pour satisfaire leurs appétits.

Durant toute la soirée, l'animation musicale proposée par la



L'ambiance était au rendez-vous.

fanfare accompagnée de Pat patrouille et de la Reine des Neiges ont su donner le ton les halles et tout le public réuni pour cette soirée estivale qui a comblé de plaisir tous les participants.

31 JUILLET 2023 - MIDI LIBRE

Une séance de cinéma en plein air ce jeudi 3 août

Ce jeudi 3 août à partir de 21 h 30, le service d'animation municipale propose une séance de cinéma en plein air. Au programme : la projection du film *Poly* réalisé par Nicolas Vannier avec dans les rôles principaux : Julie Gayet, Patrick Timsit, François Cluset et Éliane de Lambert. Cécile déménage avec sa mère dans le sud quand celle-ci se sépare de son père. Sur place, elle peine à se faire des amis mais découvre que *Poly*, le poney star du cirque du coin, est maltraité. Elle décide alors de le faire évader. Sorti en 2020,



La séance de 2022 au stade.

ce film d'aventures ouvert à tous devrait trouver un écho favorable auprès des jeunes. Cette séance gratuite se déroulera cette année sur l'esplanade des Bretons.

2 AOÛT 2023 - MIDI LIBRE

Quand la fête se marie avec la bénédiction

Pour ce dernier week-end de juillet, le rendez-vous incontournable des festaires fut incontestablement les halles. Dès le jeudi soir, grâce à l'organisation sans faille des bénévoles de l'Entente de rugby Portiragnes / Cers / Ville-neuve, la fête pouvait commencer. Le vendredi, Tempo Loco Batucada a fait résonner ses percussions dans tout le village, le samedi soir aura été la soirée la plus marquante avec Ricoune et surtout le service restauration qui assura plus de 300 repas. Toujours sous les halles, le



Le père Jean a béni le pain et les récoltes sous les halles.

père Jean a béni le pain et les récoltes tout en susurrant qu'une pluie divine serait la bienvenue.

AFFICHES

Danse & Loisirs

UNE ASSOCIATION POUR TOUS MAIS SURTOUT POUR VOUS

INSCRIPTIONS OUVERTES ! VOUS N'AVEZ PLUS QU'À CHOISIR VOTRE ACTIVITÉ

YOGA
Zénitude Relaxation Équilibre

GYM D'ENTRETIEN
Étirement Renforcement Bien-être

SALSA / BACHATA
Convivialité Sensualité Évasion

ZUMBA
Cardio Tonus Rythme endiablé

STRETCHING/PILATES
Souplesse Multidisciplinaire Tonification

MODERN JAZZ
Créativité Technicité Émotion

BABY
Éveil Sensorialité Sociabilité

RENFORCEMENT MUSCULAIRE
Tonus Sportif Performance

STREET JAZZ
Énergie Liberté Tendance

@danseetloisirs
@DanseetLoisirsCers
www.danseetloisirs.fr



Danse & Loisirs

STADE DE CERS
RUE DE LA PLAINE CERS 34420
06 07 17 43 38 / 06 13 77 54 98

Amicale de l'école



Le Bouscarou

Jeudi
28 Septembre
18h00

Assemblée Générale
Bibliothèque de l'école




FETE DU VIN PRIMEUR
dégustation
sous les Halles
avec animation

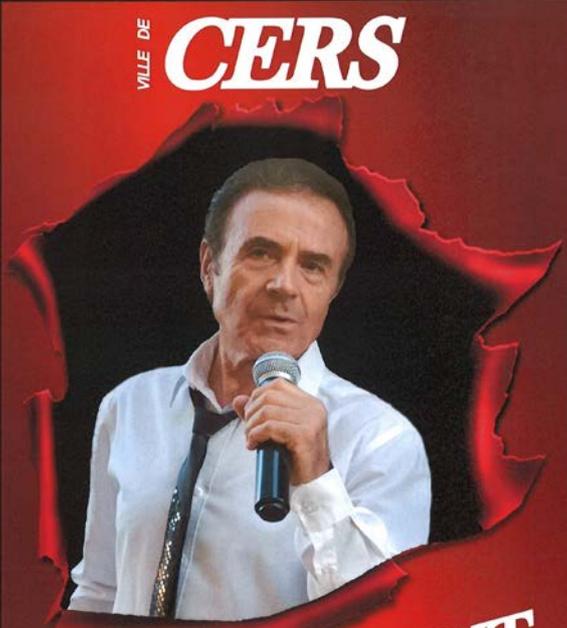
OUVERT A TOUS !

Le 22 Octobre 2023
à 12h00

DIMANCHE 5 NOVEMBRE 2023

VILLE DE **CERS**

Animé par Mister ALbert



THÉ DANSANT
AUTOMNE 2023



Salle L'Escapade 15 heures

Réservation: 04 67 39 30 29
Entrée 6 € avec Collation (Palement sur place)

L'abus d'alcool est dangereux pour la sante, à consommer avec modération.